

BILLET DE BLOG 26 octobre 2021

Derrière l’affichage environnemental des produits alimentaires, quelles visions agricoles pour demain ?

Auteurs

Mathieu Saujot

Directeur, Modes de vie en transition

Laura Brimont

Ancienne coordinatrice à l’Iddri, Modes de vie en transition

🕒 Temps de lecture: 7 min



Ces dernières années, plusieurs initiatives citoyennes ont émis le souhait de disposer d’informations permettant d’exercer une consommation plus responsable du point de vue environnemental, que ça soit à l’échelle de la France avec la [Convention Citoyenne pour le Climat \(CCC\)](#) ou à l’échelle européenne dans le cas de l’alimentation avec [l’initiative citoyenne](#) pour un Eco-score européen. C’est pour répondre à ce

besoin, reflété dans la [loi AGECE](#) et la [loi Climat et Résilience](#), que les pouvoirs publics ont mené cette année une expérimentation visant à développer des propositions d'affichage environnemental. Alors que nous arrivons dans la phase de capitalisation des résultats de cette expérimentation et que va s'ouvrir celle des arbitrages politiques, ce billet revient sur les principaux enjeux posés par le développement de cet outil, ainsi que les avancées permettant d'espérer la mise en œuvre d'un affichage environnemental suffisamment robuste et ambitieux à court terme.

Du produit au système agri-alimentaire

La construction d'un indicateur d'affichage environnemental (AE) repose aujourd'hui sur l'analyse de cycle de vie (ACV). Cette méthodologie normalisée et partagée au niveau européen permet l'évaluation des impacts environnementaux à toutes les étapes de vie d'un produit. L'utilisation de l'ACV dans le domaine alimentaire, si elle est incontournable, présente toutefois trois types d'enjeux.

Tout d'abord, un enjeu scientifique lié à la difficulté d'évaluer l'impact d'un produit alimentaire sans prendre en considération les quantités globales produites et le système agricole dans lequel il a été produit. Par exemple, l'impact environnemental d'un kilogramme de jambon dépend du degré de concentration de l'élevage porcin sur un territoire dans la mesure où il existe des seuils au-delà desquels l'environnement naturel n'est plus capable d'absorber les effluents. De plus, la soutenabilité d'un produit alimentaire dépend de sa « co-production » avec d'autres produits agricoles dans la mesure où il existe des interactions entre les cultures (les légumineuses permettent ainsi d'apporter « naturellement » de l'azote à la sole cultivée) et entre les cultures végétales et l'élevage.

L'ACV présente aussi des enjeux méthodologiques qui tiennent à la difficulté de traduire des enjeux environnementaux complexes – qui nécessitent des données et méthodes robustes – en un indicateur simple et lisible. Ainsi, certains enjeux environnementaux sont actuellement mal représentés par l'ACV, comme la dégradation des terres, la perte de biodiversité ou l'impact des pesticides sur la santé humaine et des écosystèmes. Ces limites expliquent le choix privilégié dans le cadre de l'expérimentation de compléter l'ACV par d'autres indicateurs ou par des correctifs au sein de l'ACV.

Enfin, construire un AE impose nécessairement d'établir une hiérarchie entre les différents enjeux environnementaux. Par exemple, l'évaluation de l'élevage extensif bovin peut être très différente suivant que l'on priorise l'objectif de lutte contre les gaz à effet de serre – dans cette optique, l'objectif va être de réduire le plus possible le cheptel afin de limiter les émissions de méthane – ou que l'on prenne en compte d'autres limites planétaires, comme la gestion du cycle de l'azote (l'élevage extensif permet un transfert de fertilité vers la sole cultivée via les déjections des animaux), la préservation de la biodiversité (l'élevage extensif entretient des prairies permanentes à haut niveau de biodiversité) ou la régulation des masses d'eau (là encore, via l'existence de prairies permanentes).

Une convergence vers la transition protéique, mais qui ne prend pas le même chemin

Prendre en compte ces trois enjeux nécessite de reconnaître que derrière les méthodes d'ACV, qui fonctionnent à l'échelle du produit, se posent des questions essentielles à l'échelle du régime alimentaire que l'on souhaite promouvoir, et in fine du système agri-alimentaire qui sous-tend ce régime. Ces questions, centrales pour savoir dans quelle direction l'AE orientera les consommateurs et les producteurs, ne peuvent être résolues au seul niveau

technique : elles nécessitent des arbitrages politiques. Mettre en discussion ces différents niveaux est l'objectif auquel répond l'étude que vient de publier l'Iddri. À travers une grille de lecture originale, cette étude cherche à identifier les régimes alimentaires et les visions du système agricole implicitement privilégiés dans différentes propositions d'AE issues de l'expérimentation qui vient de se terminer.

Ce travail d'explicitation montre que les propositions d'AE convergent vers le fait d'inciter à la réduction des protéines animales et à l'augmentation des protéines végétales, ce qui est un point essentiel de la transition. On observe cependant des divergences dans la hiérarchie des produits d'origine animale, qui sont liées en partie à des limites techniques et scientifiques (prise en compte de tous les impacts négatifs et positifs) et en partie à des visions différentes de ce qu'est un système agricole durable, chacune ayant une priorisation différente des enjeux environnementaux. Par exemple, la proposition du [Planet-score](#), qui s'inscrit dans une vision agroécologique de la transition, incite plus à la consommation de viande bovine issue de pratiques d'élevage extensif que ne le fait l'[Eco-score](#). L'agroécologie vise en effet à s'affranchir le plus possible des engrais azotés – d'où la contrainte de maintenir un élevage bovin extensif pour les apports en engrais organiques qu'il permet – et accorde une place importante à la préservation de la biodiversité issue des prairies permanentes (paysage qui là encore, dépend de l'élevage extensif).

De plus, les signaux envoyés par l'AE à l'échelle d'un produit ne sont pas toujours cohérents avec les actions nécessaires si on envisage une transition du système alimentaire dans son ensemble. Les produits laitiers sont ainsi relativement bien notés par l'ACV si on compare avec l'évaluation faite de la viande bovine. Or, d'un point de vue systémique, puisque la production laitière est inséparable de la production de viande des vaches ou brebis laitières, il est impossible d'envisager dans le même temps une diminution drastique à terme des cheptels bovins, telle que préconisé par une lecture de l'ACV, tout en maintenant la même quantité de consommation de produits laitiers (ce qui est sous-entendu par leur relative bonne note).

Prendre un pas de recul pour faciliter les arbitrages

La discussion méthodologique sur l'AE reflète l'un des principaux débats sur la transition agricole : d'un côté, une bifurcation vers un modèle agroécologique plus extensif, qui privilégie notamment la complémentarité entre les cultures animales et végétales pour s'affranchir des engrais azotés ; de l'autre, une relative continuité avec le système intensif actuel. Dans le premier cas, les changements notables de consommation des produits d'origine animale rendent possible cette transition vers un autre système agricole ; dans le second, ils accompagnent simplement les efforts d'intensification afin de réduire la pression sur l'environnement. Débattre de ces visions de référence pour la transition nous semble indispensable pour mener à bien le processus d'AE.

Dans le cadre de l'AE, ces modèles alternatifs de transition se manifestent à travers le choix des indicateurs complémentaires et de leur pondération, mais aussi à travers des modifications du cadre de l'ACV. L'étude Iddri montre la nécessité d'un arbitrage politique en parallèle des développements techniques sur ces différents points. Elle propose une méthode permettant de prendre un pas de recul sur les enjeux méthodologiques de l'ACV et ainsi de contribuer aux discussions sur une convergence vers un AE suffisamment robuste et opérationnel pour la transition, perspective qui nous semble atteignable à court terme. Ce faisant, nous espérons réduire le risque d'une multiplication des dispositifs d'affichage, voire à un report de sa mise en œuvre, comme cela a été le cas dans le passé. Repousser une nouvelle fois l'opérationnalisation de l'AE serait contraire au besoin urgent de transition ainsi qu'à la demande sociétale de disposer d'un tel outil, d'autant plus que cette demande est aujourd'hui reprise et amplifiée par les acteurs numériques d'aide aux consommateurs.

MODES DE VIE

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

FRANCE